



<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

C'est la rentrée. Mais notre association ne s'est pas mise en veille pendant ce troisième trimestre. Les travaux ont été nombreux. Des dépouillements partiels de Féron, Maubeuge et Recquignies ont rejoint notre base de données en ligne, les numérisations ont continué, ainsi que les préparations d'expositions, de commémorations, etc.

Quelques articles sont parus dans le journal « La Voix du Nord » : Aurélie Torgau, l'ange d'Auschwitz en juillet, le carnet de guerre de Jules Bernier, pendant tout le mois d'Aout.

Le site associatif a fait peau neu-

ve : vous venez de le découvrir en téléchargeant le bulletin. Je vous invite, en complément à nos bulletins trimestriels, à visiter les pages d'histoire locale.

Vous pouvez nous aider en participant aux projets associatifs : en réalisant des dépouillements partiels d'une commune ou d'une table décennale, en participant au projet de commémoration ou aux numérisations, en participant à la rédaction du bulletin ou de pages d'histoire locale, ou simplement en proposant un sujet que vous voulez voir aborder

Pour cela contactez-moi par mail ou lors d'une permanence.

DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Un autodidacte: Pierre Deudon	2
L'occupation à Rousies en 1914-18	5
Un empoisonnement au 92e de ligne	9
Rousies: cartulaire des rentes et cens dus au comte (1265)	9
Les Avesnois ayant participé à la guerre d'indépendance	10
Promenade militaire du 145e RI	11
Théodore Gosselin dit G Lenotre	12
Faits divers et accidents	14

Quelques outils à votre disposition

Le forum internet

<http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

La base de données « actes en ligne »

<http://www.rp59.fr> onglet « actes en ligne »

Recherche en Belgique (Familysearch)

<https://familysearch.org/search/collection/list#page=1&countryId=1927071>

Recherche en Belgique (Archives de l'Etat)

<http://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives> sa liste des communes numérisées

Un autodidacte : Albert DEUDON

Albert DEUDON est né le 16 février 1903 à Maubeuge. Il est le fils d'Adolphe DEUDON et de Jeanne LÉPINE.

Son père crée une entreprise de plombier-zingueur. C'est tout naturellement dans cette entreprise qu'il débutera comme apprenti, contre son gré.

Grace à sa volonté d'autodidacte, il parviendra à devenir journaliste dans l'Avesnois jusqu'en 1945, puis à Lille. Il terminera sa carrière en 1972 comme secrétaire de rédaction à La Croix du Nord après avoir travaillé à l'Écho, à la Voix du Nord et à Nord Éclair.

Il écrira ses mémoires, qui seront reprises dans un livre réalisé par sa fille : l'Autodidacte sur le toit, collection "Graveurs de Mémoires", ISBN 978-2-343-09230-0.

Voici quelques extraits, avec l'autorisation du co-auteur, Pierre Decubber :

Extrait chapitre 1 : Dans Maubeuge sous la botte (1916).

Déjà Pascal l'avait dit avant nos modernes sociologues :

« Le choix d'un métier est la chose la plus importante de toute la vie, alors que seul le hasard en dispose. »

Mais mon père n'avait pas eu le privilège, ni en son jeune temps, ni en son âge adulte, de se plonger dans Pascal et encore moins de rencontrer cette assertion où déjà la trame de toute une philosophie sociale s'aperçoit et ne demande que développement.

C'était comme on disait alors chez nous « un homme de pratique ». Mais, un manuel intelligent éveillé et surtout volontaire. En son domaine, il se révélait un véritable maître. Le mot ne paraît pas trop fort et le définit parfaitement, aujourd'hui que je me souviens, non sans plaisir admiratif, avec quelle dextérité et avec quelle aisance il jouait véritablement avec tout métal : que ce soit plomb, zinc, cuivre, fer, acier ou aluminium, tout ce qui passait dans ses mains prenait forme et restait marqué de son cachet, je n'ose dire de son style.

Que n'ai-je vu tout enfant défiler devant mes yeux tout ce que son savoir-faire pouvait enfanter : chaudrons, poêlons, charbonnières, seaux, arrosoirs, baignoires, vases d'agrément ou utilitaires, et pour être plus complet, jusqu'aux cerceaux de zinc en un temps qui ne connaissait pas encore l'emprise des monopoles funéraires dans nos moindres villes.

Vers l'année 1905, épris d'indépendance, mais surtout sentant en ses mains le moyen d'y parvenir, ayant à l'appui de son ambition pas mal de cœur à l'ouvrage, il avait fondé sa propre entreprise de plomberie-zinguerie. Je puis dire sans autre capital que son ardeur au travail ; de capital, il en fallait peu à cette époque pour s'affirmer son maître dans le domaine artisanal. Époque bénie, où l'on pouvait devenir le fils de ses œuvres, ce qu'il était sans grand apport d'argent.

C'est alors qu'il exerçait encore comme ouvrier en la place forte de Maubeuge, que me fut donné le jour, le 16 février 1903, rue Casimir Fournier, c'est à dire dans la partie intra-muros de la ville. Ma maison natale, sise au numéro 8, est restée debout après l'incendie destructeur de 1908. C'est dans cette habitation et dans cette rue, sous les remparts même de Vauban, que je fis mes premiers pas.

Mais, c'est en place de Grisoëlle, appelée jadis place du Marché aux chevaux - car s'y tenait encore à cette époque une foire mensuelle de ces précieux serviteurs de l'homme - dans un magasin déjà bien prospère, face à la fameuse porte de Mons, que la guerre 1914-1918 nous surprit.

Extrait chapitre 3 : l'attrait de l'aventure et de l'inconnu.

Combien me suis-je souvent complu à évoquer cette fin d'année 1917 année si lourde en pertes humaines des deux côtés de l'immense muraille de feu et de mort qui nous séparait de la « France libre » comme nous disions dans notre douloureux éloignement d'elle ; car nous avions tous, jeunes ou vieux, comme l'impression de n'avoir plus les pieds sur cette bonne et chère

terre de France qui nous avait vu naître et qui nous avait nourris.

C'est curieusement à cette époque que me parvint la nouvelle, colportée à travers Maubeuge, de la prochaine formation d'un nouveau convoi de « rapatriés » composé de femmes, d'enfants et d'hommes déclarés non valides - ce qui aux yeux de l'occupant signifiait non susceptibles de porter les armes - désireux de rejoindre tel ou tel parent dans cette France dont nous avions tous la nostalgie. Déjà s'étaient opérés de tels rapatriements, sous l'égide, si je me rappelle, de la Croix rouge internationale, et cela, pour nombre de familles dispersées, disloquées, écartelées par la grande furie des hommes, avait été une vraie délivrance en même temps que d'heureuses retrouvailles.

Je pris sur moi-même un beau matin - mes grandes résolutions partent toujours du matin, jamais du soir - de m'ouvrir à mon père de ce dessein caressé jusque-là en secret. Il fallait que la pression intérieure fût bien forte, que ce projet d'évasion m'enfiévrât vraiment, pour que je parvinsse à rassembler le courage nécessaire.

« L'enfance, a dit le philosophe Alain, est un état paradoxal, où l'on sent qu'on ne peut rester. »

Or, la guerre et toutes ses contraintes en pays envahi, en me mûrissant prématurément, m'avait fait désertier toute pensée puérile, bien que ma maîtrise souffrit parfois de fâcheuses éclipses comme on le verra plus tard. Je plaïdai si bien ma cause que j'emportai l'adhésion de mon père, tant ma résolution parut virile. Mais ce premier pas franchi, restait l'autre, et non le moindre : l'occupant avait son mot à dire et quel mot ! Il filtrait les partants qui lui étaient soumis et tranchait en dernier ressort.

À quinze ans, je paraissais plus que mon âge, ce qui, dans les circonstances, me désavantageait aux regards de l'ennemi qui, en 1917, commençait à recruter dans la jeunesse allemande des adolescents encore imberbes, et je dépassais largement par la taille ceux que je croisais dans les rues de Maubeuge. Quant à prétendre que j'avais truqué mon état-civil, c'est ce qu'on pouvait craindre de la part des allemands.

C'est alors que mon père imagina la possibilité

de faire valoir un fait bien malheureux : pendant huit ans, ma pauvre mère avait expectoré une partie de ses poumons, torturée pas ses quintes de plus en plus violentes, et moi à ses côtés, dans une maison de ville sans dégagement ni cour et donc sans l'oxygène qui nous aurait été nécessaire, à elle pour atténuer un peu de sa souffrance, à moi pour éviter la contagion. Un jour je fus effrayé d'avoir lâché un crachat sanguinolent ; vérification faite, il n'y avait rien qui pût gâcher ma constitution : je résistais au bacille de Koch. Cette circonstance pouvait donner lieu à un certificat médical plutôt poussé au sombre, à l'appui de mon inscription.

Un autre impératif nous était imposé, il fallait justifier d'un « point de chute » au delà de la ligne de feu, d'un parent capable de nous accueillir. Je me creusais la cervelle en pure perte, n'ayant personne dans nos départements libres qui pût faire figure de bouée de sauvetage... quand l'une de mes tantes, qui était ma marraine, me voyant dans cette peine, s'avisa qu'un de ses frères, parti du Quesnoy pendant l'exode, était resté de « l'autre côté ». Elle se mit en quête de son adresse et tout fut réglé à ma satisfaction.

Mon attente fut fiévreuse jusqu'au jour où j'appris que nos démarches avaient été payantes : l'autorité allemande - la Kommandantur locale - n'opposait pas son veto.

Décembre 1917 s'annonçait sinistrement ; un dur hiver de guerre se préparait ; mais moi j'étais comme aux anges, avant ce départ qui, dans ma pensée devait tout changer de mon destin, me campant d'avance et sans attendre dans une peau d'adulte responsable de ses actes, donc de sa vie propre.

Ma quarantaine en Belgique

On peut lire à la date du 17 juin 1914 dans le « Journal d'un bourgeois de Maubeuge » ¹ (J. Duvivier, éditeur Tourcoing Paris 1923) dont l'auteur n'est autre que le poète maubeugeois Dubut-Maison :

« Les écoles communales sont temporairement fermées par ordre des autorités allemandes, et les enfants emmenés dans les champs, sous la conduite des maîtres, pour arracher les mauvaises herbes, tuer les insectes nuisibles et

surtout cueillir les jeunes pousses de noisetier pour faire du tabac.

Fait plus grave, 49 garçons de 14 à 16 ans, ont été enlevés à leurs familles et envoyés en colonne pour être employés aux travaux de la campagne, malgré les énergiques protestations de l'administration française. »

C'était aussi à ces fameuses colonnes de travail forcé que j'avais voulu échapper et c'est peut-être en raison de ces menaces que mon père avait été aussi compréhensif pour mon projet de fuite. Enfin, le même journal mentionne ainsi le convoi qui allait m'emmener :

« Un rapatriement gratuit de malades et d'enfants eut lieu le 23 décembre 1917 dans des conditions particulièrement pénibles. Au dernier moment, des personnes reconnues malades, n'ont plus été autorisées à s'en aller. Des parents ont dû rester, tandis que leurs enfants partaient. Six cents voyageurs ont été entassés dans des wagons à bestiaux sommairement désinfectés et pas chauffés par un froid très vif.

Il leur était interdit d'emporter des lettres ou des papiers d'aucune sorte, sauf du lait pour les enfants, et pas plus de trois cents francs en numéraire ; mais on pouvait prendre des mandats, livrets de caisse d'épargne, chèques ou titres nominatifs. Les emballages dans de vieux journaux étaient surtout prohibés. »

L'auteur de ce journal, reste au-dessous de la vérité quand il note les conditions particulièrement pénibles de ce rapatriement. Ce voyage fut atroce et je dirai même inhumain ! Parmi les témoins de notre départ que l'allemand avait refoulés à quelques cent mètres de nous et avec lesquels nous ne pouvions déjà plus communiquer, nul, l'auteur y compris, ne pouvait imaginer ce à quoi nous allions être soumis au cours de ce voyage, lequel tourna au véritable calvaire.

Il devait être plus de quatre heures du soir quand on nous avait rassemblés, parqués plutôt, devant la halle de la « Petite vitesse », nos bagages dûment fouillés restant entassés non loin de nous dans la neige tombée drue depuis midi. Aux approches d'un crépuscule précoce, le ciel s'était éclairci, nous promettant une dure nuit de gel.

Une fouille vestimentaire, accomplie dans un silence lourd d'angoisse, nous tint en haleine une longue heure. C'est tout aussitôt cette formalité que, devant nous, vint manœuvrer un train formé de wagons de voyageurs et que nous avions les meilleures raisons de croire être celui qui nous emporterait bientôt. Mais ce n'était pas le nôtre. À peine eut-il disparu qu'un autre se présenta et ce furent de nouvelles manœuvres, de nouveaux appels en allemand, de nouveaux grincements d'aiguilles, des crissemments de roues sur les rails gelés ; puis le souffle puissant de la locomotive poussant un convoi de marchandises.

C'est alors que j'entendis près de moi cette exclamation indignée dont le sens m'échappa tout d'abord :

- Non, ce n'est pas possible ! Ce n'est tout de même pas pour nous ! On n'est pas du bétail !

Ce n'était, hélas, que trop vrai : notre train était bien là, devant nos yeux, prêt à nous enfermer dans sa trentaine de prisons ; et sans plus aucune liberté d'en sortir, de par la volonté de nos gardes qui complétèrent leurs précautions jusqu'à pousser le verrou extérieur. Des femmes, des mères avaient bien tenté de protester mais durent se taire devant les « chut » de leurs voisins de misère, qui craignaient de se faire exclure des partants à la moindre manifestation de mauvaise humeur.

La « France libre » et Paris étaient à ce prix, au prix de notre souffrance, et nous ne méritions pas mieux, aux yeux de nos maîtres que des « wagons à bestiaux » pour avoir désiré les fuir comme une peste ! C'est ainsi que l'embarquement que nous avions souhaité sinon joyeux (car on quitte toujours quelqu'un en une telle circonstance, ou une ville où l'on a ses racines), du moins détendu et libérateur, s'opéra dans la tristesse, la colère et l'appréhension. Nous n'avions pas fini de déchanter devant la perspective d'une nuit affreuse où le froid le plus âpre allait sévir comme jamais. Qui ne jeta un dernier regard vers notre clocher encore visible dans la grisaille de cette fin de jour qui resterait inoubliable dans nos souvenirs de guerre ? Et tout s'effaça derrière le large panneau de bois bardé de fer qu'un de nos gardes restés à quai tira sur nous.

1914-1918 : l'occupation allemande à Rousies vue par les enseignants

I) Ecole des garçons de Rousies, dirigée par Eugène Pecqueux. (22 juin 1920)

a) les Allemands ont pris possession de Rousies le 7 septembre 1914.

b) Pendant les journées du 5 et 6 septembre, Rousies subit un bombardement violent. Une batterie française de 75 était installée dans la commune. Elle changea plusieurs fois de position, mais chaque fois elle était repérée. Le centre du village fut en partie détruit : l'école, la mairie, plusieurs maisons, deux usines.

L'artillerie s'étant retirée et installée à Ferrière la Grande où avaient déjà été évacuées les ambulances de la commune, il y eut quelques combats d'infanterie, notamment dans le bois des Bons Pères où trois marsouins furent tués, et dans la partie est du village, où plusieurs soldats français trouvèrent la mort.

Le gros des troupes s'étant replié sur Ferrière la Grande, le 7 septembre vers le soir, on vit arriver les premiers allemands. Le village étant en grande partie évacué, il ne restait que quelques habitants dont plusieurs eurent maille à partir avec les premiers occupants ; ils prirent en outre pour otage une vieille femme âgée de plus de 80 ans. Un casque à pointe posé sur la tombe d'un allemand ayant disparu, ils menacèrent de brûler le village si le casque n'était pas retrouvé.

La commune fut occupée par un détachement commandé par un lieutenant qui s'installa près de la gare. Il fit d'abord rechercher toutes les armes se trouvant dans la commune, ensuite il fit rassembler les jeunes pour visiter le Bois des Bons Pères à la recherche des corps des soldats tués, fit ensuite procéder au nettoyage des rues, au recensement du bétail militaire, car un troupeau de siège existait dans la commune. Il ordonna ensuite des perquisitions dans les maisons afin de trouver les denrées que les civils avaient enlevées des magasins militaires.

Rousies, comme toutes les communes des cantons de Maubeuge, fut rattachée au gouverne-

ment belge jusqu'en octobre 1916, époque où il devint territoire d'étape. Sous le régime belge, à part les restrictions apportées à la circulation, cartes d'identité et (blanc), on n'eut pas trop à souffrir du régime boche. Avec le régime d'étape, cela changea. L'ère des tracasseries commença : levées d'hommes, réquisitions de toutes sortes, travail forcé. Il y avait entre autres un commandant à Boussois qui, un jour, pour justifier les mesures draconiennes qu'il prenait, s'empressait de dire : « l'Allemagne ne voulait pas la guerre, c'est vous Français qui nous avez attaqués ; c'est la faute de votre Poincaré ; coupez le cou à Poincaré et la guerre finira ».

Si l'on avait pu collectionner tous les ordres ou prescriptions émanant de l'autorité ennemie, et où se manifestait plus spécialement son système de guerre aux civils, il serait intéressant de les consulter, on verrait avec quelle méthode ils procédaient pour ruiner le pays qu'ils occupaient. Quand nous partîrions, dit un jour un des occupants, nous ne laisserons que le ciel et la terre. Ils ont tenu parole. Ils n'ont rien laissé, si ce n'est le peu de bétail qu'il restait, qu'ils n'ont pas eu le temps d'enlever, le chef de culture ayant déclaré qu'il préférerait filer que de s'attarder à enlever le bétail. Il n'a sans doute pas filé assez vite car il a dû être fait prisonnier en Belgique.

Ils ont définitivement quitté la commune le 9 novembre au matin après avoir essayé en vain de faire sauter le pont de la Solre. Néanmoins ils se sont vengés bien brutalement. Vers midi, tandis que le premier soldat anglais faisait son apparition dans la commune, les obus boches tombaient sur le village, tuant d'abord une jeune fille et blessant un homme. Dans l'après-midi, ils lancèrent des obus à gaz asphyxiants et le soir, on comptait en tout 15 victimes civiles dont 5 enfants des écoles.

Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire.

a) Les établissements d'instruction ont été ouverts pendant la guerre. L'école des garçons a

été complètement détruite le 6 septembre 1914 par des obus incendiaires. Seules les tables qui se trouvaient dans la cour au dessous du préau, les classes ayant été évacuées pour servir de pharmacie et d'infirmierie, ont été sauvées. Malgré cela, l'école des garçons a été ouverte le 5 octobre 1914 au patronage, local de fortune, peu convenable pour une école, mais où, néanmoins, les enfants étaient à l'abri et ne traînaient pas les rues. L'école a fonctionné régulièrement jusqu'au 7 février 1917, époque à laquelle sous prétexte d'économie de chauffage, l'autorité allemande a fait fermer les écoles.

Ouverte à nouveau le 6 mai suivant, la classe se fit le matin seulement, l'après midi étant réservé aux travaux des champs, et cela sans interruption à l'époque des vacances jusqu'en novembre 1917.

Le 6 novembre l'école fut de nouveau fermée, toujours pour économie de chauffage.

Le 19 mars 1918, par suite d'une entente entre le maire et l'instituteur (l'autorité allemande n'ayant plus l'air de s'occuper de l'école), et pour éviter la colonne aux adolescents (il y avait alors 14 jeunes gens de la commune, élèves du collège et de l'école pratique de Maubeuge, qui momentanément privés de laisser-passer, étaient sans emploi), on ouvrit l'école de nouveau afin d'éviter la colonne de travail aux enfants de 14 à 18 ans qui étaient inoccupés. Ces élèves du collège et de l'école pratique fréquentèrent l'école des garçons de Rousies jusqu'au 15 juin 1918, époque à laquelle leur laisser-passer pour Maubeuge leur fut rendu.

L'école a fonctionné régulièrement 3 jours par semaine (les trois autres étant réservés aux filles, leur local étant occupé par les troupes) jusqu'à l'armistice.

b) le 15 janvier 1915, le gouvernement de Maubeuge a, par voie d'affiche, donné l'ordre aux fonctionnaires de l'état et du département d'avoir à reprendre leurs fonctions, si toutefois ils ne l'avaient déjà fait.

Le 8 février 1915, les instituteurs furent avisés que l'autorité allemande allait payer les fonctionnaires de l'état et du département avec l'argent des contribuables, mais qu'ils devaient au préalable signer une déclaration dont je n'ai plus l'original, et qui a été quelque peu modi-

fiée.

Dans le courant du mois de mai 1915, le gouvernement civil ayant sans doute appris que des instituteurs ou des institutrices exerçaient sans son autorisation envoya une note à ce sujet.

En juillet 1915 nous avons été avisés par l'intermédiaire de la mairie de la date des vacances fixée par le gouvernement civil de Maubeuge.

Le 10 février 1917, la Kommandantur fit fermer les écoles pour économie de chauffage.

Le 26 mars, nouvelle note de la Kommandantur de Cousolre, Rousies ayant été réunie quelques jours seulement à la Kommandantur de Cousolre, note concernant la fermeture des écoles (voir document en annexe) .

En avril 1917, le chef de culture de Boussois réunit les jeunes gens et les jeunes filles de 12 à 17 ans et leur donna des instructions toujours concernant le travail des champs et dont le détail est ci-annexé sous le numéro 6 [note : les annexes n'ont pu être trouvées].

Le 5 juin 1917, nouvelles instructions concernant cette fois la destruction des papillons.

Le 12 janvier 1918, envoi d'instructions aux maires concernant la situation scolaire de la commune.

c) Le commandant de place ne s'est jamais immiscé dans les services de l'enseignement.

Le dernier, c'était en octobre 1918, à son arrivée dans la commune, est venu me rendre visite à l'école. Je me demandais dans quel but. Ce n'était certes pas un combattif, sentait-il déjà la débâcle ? Dans les premiers jours de novembre, avant de quitter la commune, n'alla-t-il pas demander au maire un certificat constatant qu'il n'avait jamais ennuyé les habitants. Inutile d'ajouter qu'on ne lui a pas donné satisfaction.

d) Un seul officier se disant docteur est venu le 15 décembre 1915, soit disant pour inspecter les locaux scolaires. Il s'est enquis si nous avions le matériel nécessaire, disant que nous pourrions nous adresser au gouvernement civil s'il nous manquait quelque chose. Mme Pecqueux, institutrice intérimaire, souffrait d'un abcès à la mâchoire, et il voulait lui donner un bon pour consultation gratuite auprès de son collègue chirurgien dentiste à Maubeuge, ajoutant

qu'en Allemagne, les instituteurs étaient soignés gratuitement par les médecins inspecteurs. Naturellement Mme n'a pas accepté. « Vous avez peur qu'on vous tue », a-t-il ajouté.

e) Les enfants ont été contraints à certains travaux. En 1917, ils ont été invités à ramasser les glands, moyennant rétribution, ce dont ils n'ont rien fait.

En juin 1918, j'ai été appelé à la mairie par ordre de la Kommandantur pour procéder avec mes élèves à la récolte des feuilles. Ne voulant pas me prêter à cette besogne, il a été organisé une colonne d'une vingtaine d'enfants pris spécialement parmi ceux qui ne fréquentaient pas l'école, et sous la surveillance d'un civil.

Un certain nombre d'enfants furent employés à la cueillette des fruits : groseilles, cerises. Inutile de vous dire qu'ils se sont acquittés d'une façon plus ou moins consciencieuse de cette besogne. L'un d'eux, le jeune BOUSET Édouard [12 ans], s'est même avisé d'accrocher son récipient au crochet du ceinturon du soldat surveillant, et celui-ci s'est promené de jardin en jardin avec le fameux récipient, au milieu des rires de ces maraudeurs d'occasion. C'était sans doute un père de famille car il prit la chose du bon côté, et se contenta de qualifier l'enfant de « filou ».

Le 12 août 1918 nous avons reçu des instructions concernant la récolte des fruits. Les enfants furent invités à aller aux mûres mais ils ne répondirent guère à cette appel.

Le 6 septembre, nouvelles instructions. Cette fois nous fûmes mis en demeure d'y aller avec les élèves. Inutile de dire que la récolte fut maigre, les enfants approvisionnant d'abord leurs parents avant de servir la Kommandantur. 40 kilogrammes seulement furent fournis par les deux écoles de Rousies.

f) Le soldat, en général, fraternisait assez facilement avec les enfants ; de leur côté ceux-ci se familiarisaient assez vite avec les troupes, la plupart avaient des soldats chez eux. Un seul fait à signaler, c'était pendant la débâcle, un soldat est entré dans la cour de l'école, d'un air menaçant, il poursuivait un élève qui dans la rue lui avait crié d'un air moqueur « nacht Berlin ».

g) Le séjour des Allemands n'a pas influé sur le

parler local. Pendant l'occupation le public s'était accoutumé à faire usage de quelques mots du vocabulaire allemand mais actuellement il n'en reste aucune trace.

II) Ecole des filles de Rousies, dirigée par Aimée Échevin épouse BOURTEEL.

1) a) A quelle date les Allemands ont-ils pris possession de votre village ? *le 8 septembre 1914 (sic)*

b) La prise de possession s'est-elle effectuée à la suite de combats sanglants, ou sans coup férir ? *A la suite des bombardements qui ont fait tomber les forts des environs de Maubeuge, et qui ont amené cette ville à se rendre.*

c) Quelle a été l'attitude de l'autorité militaire à l'égard de la population pendant les premiers jours ? dans la suite de l'occupation ? *Plutôt arrogant au début, nous sûmes bientôt par des ordres, des arrêtés, etc, que nous étions sous le joug et que nous devions obéir sous peine de ...*

d) pouvez vous rapporter quelques propos authentiques tenus par des officiers ou des soldats, et qui soient caractéristiques de leur état d'esprit ou de l'opinion publique en Allemagne à cette époque ? *Au lendemain de la reddition de Maubeuge, quand l'armée allemande traversait le village, un officier frappe à ma porte. Ici école ? oui. Instituteur Monsieur ? non. moi, ah! moi instituteur, nous allons à Paris. Vous n'y êtes pas encore, ce n'est pas tout près ! Nous y arriverons, nos 11 corps d'armée entrent en France de tous les côtés. Qui pourrait nous arrêter ? Combien d'hommes votre pays peut-il nous opposer ? Il n'y a pas d'enfants chez vous, tandis que chaque famille allemande en donne une dizaine à la Patrie. Dans 15 jours nous serons à Paris.*

e) Pouvez-vous citer quelques ordres ou prescriptions émanant de l'autorité ennemie, où se manifestait plus spécialement son système de guerre aux civils ? *Toute la population a dû fournir des orties sèches, et tous les fruits ont été ramassés. J'ai dû fournir aussi mes ruches avec le miel, etc. Les dernières troupes ont brûlé une partie de mes tables.*

2) a) des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire.

Les établissements d'instruction ont-ils été ouverts toujours ou momentanément fermés, pendant toute la guerre?

L'école a été ouverte en 1914-1915.

du 5 octobre 1914 au 31 juillet 1915.

du 17 septembre 1915 au 29 juillet 1916.

du 22 septembre 1916 au 10 février 1917.

Le 10 février 1917, fermée par ordre de la kommandantur pour économie de charbon. Et nous avions du charbon, qu'il a fallu reconduite au dépôt.

L'école fut reprise le 5 mai 1917 et fonctionna tous les jours compris sans interruption pendant les vacances 1/2 jour par jour par suite d'une instruction venant de la kommandantur.

Ensuite mon école a été occupée par les troupes. A partir de ce moment, les classes se font au patronage prêté pour l'école des garçons. Les filles, les lundi, mercredi et vendredi, les garçons mardi, jeudi et samedi jusqu'à l'armistice.

Nos classes n'ont pas été inspectées par les al-

lemands.

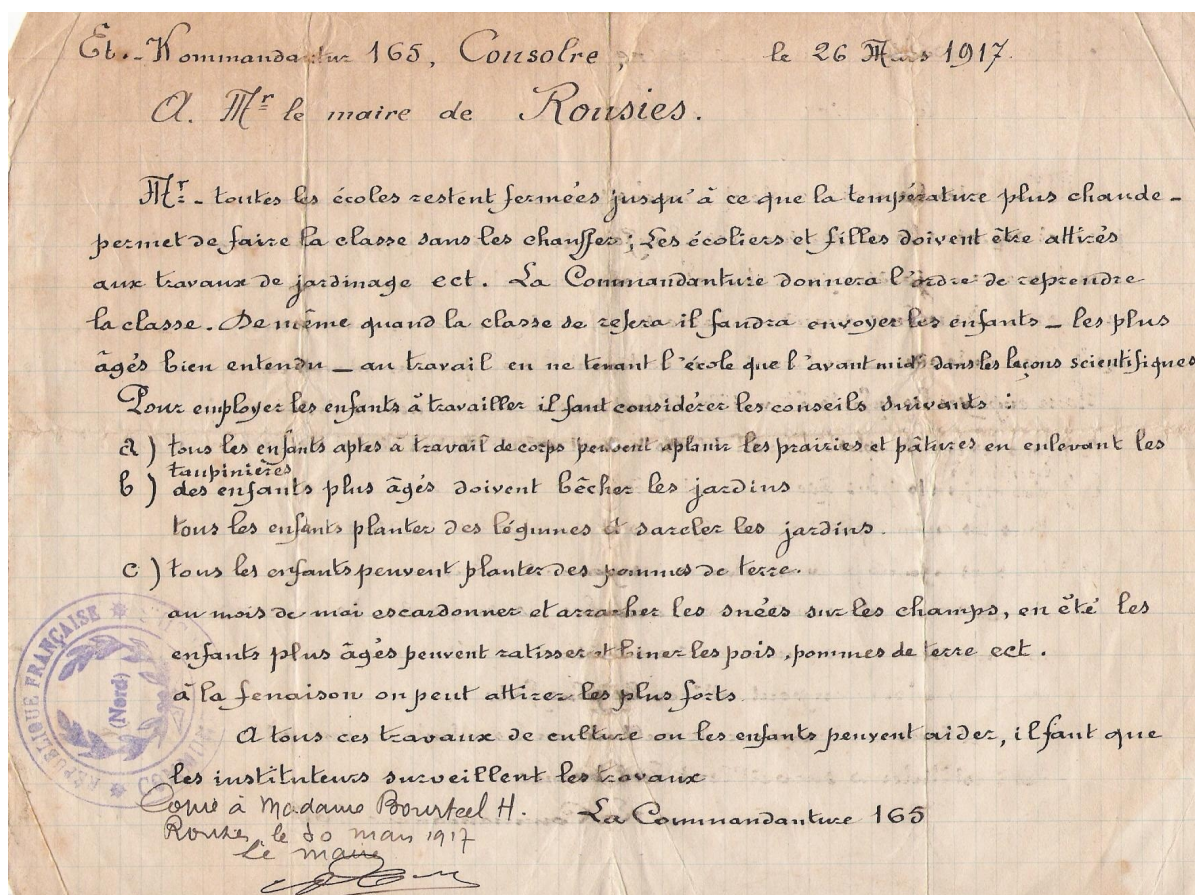
b) Les élèves ont-elles été contraintes à quelques travaux manuels ? oui, elles ont dû récolter les baies de ronces et framboises, mais elles avaient soin de prendre deux pots, un qu'elles ramenaient à la mairie, et l'autre qui allait à la maison. A nous d'abord disaient-elles.

Là, les maitresses devaient accompagner les enfants. Elles ont été aussi à la cueillette des groseilles, des prunes et autres fruits sous la surveillance des allemands du poste.

c) Quelle a été en général l'attitude des soldats à l'égard des enfants ? des enfants à l'égard des troupes ? Les Allemands, en général, aimaient beaucoup les enfants. Aussi ne leur faisaient-ils rien de mal. L'un d'eux voulant prendre une petite fille sur ses genoux s'attira cette réponse : " je ne vais pas sur les genoux d'un allemand, moi mon papa est soldat, savez-vous ?".

d) Le séjour des troupes a-t-il influé sur le parlé local ? Non, à part "Ya", "nix", "firtiche", que les enfants disaient souvent.

Aujourd'hui, rien n'en reste, que le souvenir des mauvais jours.



Empoisonnement au 92^e de ligne de Maubeuge en 1861

On écrit de Maubeuge à l'Impartial du Nord :
« *Mardi dernier, des militaires du 92^e de ligne, en garnison dans notre ville, voulant faire un régal, conçurent la pensée d'aller cueillir des champignons dans un bois voisin. Ils ne les eurent pas plutôt mangés qu'ils se trouvèrent mal. Ils durent bientôt entrer à l'hôpital, et sur sept qu'ils étaient, six sont morts à l'heure qu'il est, malgré tous les soins qui leur ont été prodigués.* ».

Les registres de l'Etat-Civil de la commune de Maubeuge font état des six décès qui ont eu lieu à l'hôpital militaire de Maubeuge, place du marché aux herbes. Les soldats sont fusiliers au 92^e régiment de ligne, 2^e bataillon, 2^e compagnie :

' Le 26/10/1861, décès à une heure et demie du matin de **BAYLE Philomin Louis Régis**, 22 ans, né à Saint Martin le Supérieur, canton de Rochemaure, département d'Ardèche.

' Le 26/10/1861, décès à deux heures du soir de **LACROIX Daniel**, 22 ans, né à Courry, canton de Saint Ambroise, département du Gard.

' Le 26/10/1861, décès à deux heures du soir de **ESPAGNAC Eugène**, 26 ans, né à Sainte Croix, canton de Barré, département de Lozère,

' Le 26/10/1861, décès à deux heures du soir de **GUIRAUD Victor André**, 23 ans, né à Castillon, canton de Saint Ambroise, département du Gard.

' Le 27/10/1861, décès à quatre heures du matin de **CROS Philippe**, 30 ans, né à Castres, département du Tarn.

' Le 28/10/1861, décès à une heure du soir de **DELPEYROUX Guillaume**, 23 ans, né à Montcabrier, canton de Puy l'Evêque, département du Lot.

Rousies : cartulaire des rentes et cens dus au Comte de Hainaut (1265-1286)

Le comte a toute justice. De lois, de plainte et de défense jugées par les échevins, 7 sols 6 deniers pour les gens de sainte Aldegonde et pour les autres n'a que 3 sols 6 deniers. Et ont l'habitude les jurés de Rousies qui sont 7, car il n'y a aucun échevin, que quand plainte est faite à Rousies, ils la portent aux échevins de Maubeuge. Ce sont toutes les lois du comte. De coup porté sans abattre 20 sols. Et que si celui à qui le coup est porté tombe, 20 sols, et s'il y a sang 60 sols 1 denier. (pour appliquer) Toutes ces lois, les échevins, les échevins de Maubeuge jugent selon l'usage que les jurés leur disent qu'ils ont utilisé.

Si il y a des rentes qu'on paie à Noël, le comte en a la tierce part et les abbesses de Maubeuge les deux parts (deux tiers) :

Lambert le Cordiers : 2 deniers 2 chapons

Maroie du Ploych : 2 deniers 2 chapons

Henri Le clers : 1 denier 1 chapon

Colars Boudars et Andrius : 2 deniers 2 chapons

Frewys : 3 deniers 1 chapon

Le menager de Monseigneur Waudri : 2 deniers 2 chapons

Cailluiaux : 2 deniers 2 chapons

Crestienne le Mosneresse : 3 deniers 2 chapons

Jean Coveniau : 5 deniers 9 chapons

Jean le fils d'Adam le Mosnier : 2 deniers 2 chapons

Estievenars le Doyen : 3 deniers 3 chapons

Colin Kikau : 3 deniers 3 chapons

Le parcheminier : 1 denier 1 chapon

Jean le Toilier : 1 denier 1 chapon

Jacquemart du Callau : 3 chapons et demi

Philippe des Tries et Mahius : 1 denier 1 chapon

Robert Blanpain : 1 chapon

Henri : 2 deniers 2 chapons

Messire Thierry : 3 deniers 3 chapons

Colard du Moncel et Jean de la Sewière : 4 deniers 4 chapons

Jean Hagnon : 2 deniers 4 chapons

Anseau Theron : 3 deniers 3 chapons et demi

Waudris Hagnon : 9 deniers 4 chapons

Gérard le Vesle : 1 denier 1 chapon

Jean Rousseau : 1 denier 2 chapons

Quand le comte a assise à la St Rémi. De 4 chevaux de trait 12 sols, de 3 chevaux 9 sols, de deux chevaux 6 sols, d'un cheval 3 sols, et d'un manouvrier 2 sols. Et de celui qui aurait terre à champ (de culture), n'eût-il de cheval, il devrait aussi 3 sols à la St Rémi. La femme veuve 12 deniers. Vaut (rapporte) par an cette assise environ 6 livres dix sols. Peut croître ou diminuer.

De cela emportent 6 livres par an les héritiers de monseigneur Gilebaut de Haulchin à qui les donna messire Jehan d'Avesnes comme dot de la comtesse Marguerite, le reste est pour le comte. Il y avait encore des terrages (terres) qui valaient par an environ 14 muids, moitié blé, moitié avoine qui furent donnés à monsei-

gneur Gilebaut de ce temps (à ce temps-là ?). Et il y avait encore un moulin qui appartient au comte, que tient maintenant le comte de Loos qui donne en rente aux héritiers de monseigneur Gilebaut de Haulchin par an 12 muids 4 rasières de blé. Le surplus qui constitue la part du comte de Loos vaut environ 6 muids de blé. Et messire Jehan donna au comte de Loos le vivier de Rousies qui vaut une livre par an. Et le comte a redevance en ville : pour chaque maison qui a 2 huis (portes) 2 rasières d'avoine à la St Rémi, et pour la maison qui n'a qu'un huis, une rasière d'avoine. Vaut environ 12 muids par an au comte. De cela (en contrepartie) disent-ils, le comte doit leur garantir l'aisance (la bonne disposition) du bois des pâturages de la Sorre et de la Marlière, ainsi qu'ils en ont usé, et aussi du vivier. Et le comte a aussi 7 quarterons de prés gisant au Bruille : valent environ 15 sols par an. Et il y a aussi le bois de Bon Paire où le comte a la tierce part et l'abbesse de Maubeuge les 2 (autres) parts. Et aussi Henri prend la justice à Rousies à cause des chiens du comte (?), à chacun 1 rasière d'avoine, 1 pain, 1 denier, une poule. Aussi doivent ceux de Rousies aider à charrier à la chaussée et au pont de Maubeuge selon ce qu'ils auront de chevaux. Le comte a aussi mortemain sur ses gens si l'homme et la femme mariés ensemble ne sont de droit à saint Aldegonde ou à sainte Waudru ou à saint Vincent car ceux-ci ne doivent pas de mortemain. Le comte a aussi sur un ménage qui fut Kikau, retombé d'un batard, 13 sols par an.

Guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique

Les participants originaires de l'Avesnois

DAVREUX Amboise, né à Maroilles le 20/04/1758. Engagé le 16/07/1777. Mort au cap le 23/06/1782. Régiment de Tourraine.

BOUTTEAUX Jean Philippe, né à Aulnoye le 08/12/1752. Engagé le 25/12/1769 au Régiment de Metz, compagnie Peltier d'Argens.

TROTTÉ Pierre Joseph dit Pharaon, né à Trélon le 23/02/1748. Engagé le 26/12/1773 au Régiment de Tourraine, compagnie Savery. Mort au fort Dauphin le 09/11/1781.

COURTIN Antoine, né à Locquignol le 13/02/1745. Engagé le 02/04/1766 au Régiment de Metz.

GODISSART Jacques Joseph, né à Floyon le 09/05/1755. Engagé le 14/06/1776 au Régiment d'Auxonne, compagnie chevalier du Boislogé.

FLAMAND Joseph, né à Avesnes le 27/08/1756. Engagé le 01/01/1776. Peut-être Antoine Joseph ; passé aux grenadiers le 05/07/1784. Régiment du Soissonnais, compagnie Gilbert.

DELPLANQ François dit Enée, né à Estinnes le 1754. Engagé le 04/10/1777 au Régiment du Bourbonnais, compagnie Monfort. Noyé au naufrage de "la Bourgogne" le 07/02/1783.

PONTLEVIS Joseph, né à Maubeuge le 1745. Engagé le 23/10/1763 au Régiment de Metz, compagnie Tardis de Montravel.

MANESSE Charles Dit La Fleur, né à Maubeuge le 1711. Engagé le 29/12/1755 au Régiment de Saintonge.

DERACHE Pierre François, né à Fourmies en 1743. Engagé le 21/08/1777 au Régiment du Soissonnais. Décédé le 06/04/1782 à l'hôpital d'York.

VAILLE Charles, né à Ruesnes le 1753. Engagé le 23/08/1778 au Régiment de Saintonge, compagnie Bedée. Congé le 23/08/1786.

BUISSON Jean Joseph, né à Le Quesnoy le en 1758. Engagé le 30/04/1780. Rengagé pour 8 ans le 31/12/1774 (1784 ?).

PROMENADE MILITAIRE DU 145^e RI

L'article est paru le trente aout 1900 dans le journal « L'Aurore ».

« Ça continue. Les grands chefs se paient toujours le plaisir de faire marcher et manœuvrer les petits soldats, sous le soleil dévorant, en plein mois d'août. Et les petits soldats tombent toujours comme des mouches, le long des routes.

Voici ce qui vient de se passer à Maubeuge :

Le 17 août, le 145^e régiment d'infanterie devait exécuter une manœuvre à Colleret.

Les compagnies de Levaux, de Boussois et d'Hautmont quittèrent les forts à cinq heures du matin, le rassemblement devant se faire à six heures et demie, dans les environs de l'arsenal de Falize.

La manœuvre de Colleret se termina à huit heures un quart. Après un quart d'heure de repos, le signal du retour fut donné. Le temps était fort malsain, on doit s'en souvenir, mais la température n'atteignait pourtant pas celle de la période de chaleur précédente.

A Cerfontaine, la compagnie de Boussois, qui figurait l'ennemi, quitta la colonne et rentra au fort à dix heures et demie. Une pause fut faite, mais la compagnie d'Hautmont partit de son côté et rentra au fort, également vers dix heures et demie.

Quelques soldats ayant manifesté des symptômes d'une vive fatigue, ne pouvant être mise que sur le compte de la chaleur, le chef de bataillon Chabrand, qui avait la direction de la manœuvre, fit abandonner la grand'route et dirigea ses troupes vers Rousies, pensant trouver un peu de fraîcheur et d'air à proximité des vallées de la Solre et de la Sambre et du bois des Bons-Pères.

Après une pénible traversée de Rousies, une nouvelle halte fut ordonnée sur le champ de manœuvre de Falize. Beaucoup de soldats se couchèrent ; mais, au signal du départ, un certain nombre ne purent se relever.

Le commandant envoya alors un vélocipédiste chercher les voitures d'ambulance. M. Ravier, médecin-major du 145^e, M. Woirhaye, médecin chef de l'hôpital militaire, et son adjoint arrivèrent peu après et firent monter les malades en voiture, tandis que le capitaine adjudant-major restait sur les lieux pour surveiller la rentrée des moins indisposés.

Le rassemblement eut lieu ensuite, le 145^e traversa la ville à onze heures et demie et, à midi et demie, les détachements de Levaux et des Sars arrivaient dans leurs casernements.

Sur une trentaine de malades, six furent mis en observation à l'infirmierie et deux à l'hôpital.

Ce récit est emprunté à un journal nationaliste, la Frontière. Il faut donc que les faits soient indiscutables et aient profondément indigné l'opinion publique à Maubeuge et aux environs pour que les défenseurs attirés de nos grands galonnés n'aient pu les passer sous silence.

Ils se sont contentés d'en atténuer l'importance. La vérité est que, lorsque les dernières troupes sont rentrées à leurs casernements, il y avait cent soixante petits soldats tombés en chemin.

Pour les féliciter, sans doute, et les encourager à recommencer, le colonel, un clercal de la première marque, M. Lacroisade, s'est empressé d'inviter à déjeuner le chef de bataillon Chabrand et le capitaine Huiard qui commandaient la marche.

Quant au ministre de la guerre, il ne s'est pas ému. Ces choses sont dans l'ordre et conformes « aux usages de l'armée » ».

THEODORE GOSSELIN DIT G LENOTRE

de l'Académie Française

Louis Léon Théodore GOSSELIN est né au château de Pépinville, annexe de Richemont, Moselle, le 6 octobre 1855, où il passe une partie de son enfance. Il fait ses études au collège des Jésuites de Metz. Après l'annexion allemande de l'Alsace-Lorraine en 1871, la famille s'installe à Beauvais, puis Nancy, où Théodore poursuit ses études au collège de Malbranche.

Son père est nommé au ministère des finances à Paris. Il suivra la même carrière, jusqu'à sa retraite. Il sera nommé à Avesnes sur Helpe.

Le mariage à Avesnes le 11 avril 1888.

Attaché au ministère des finances à Avesnes, il se marie le 11 avril 1888 à Avesnes sur Helpe avec GUILLEMIN Marie-Marguerite, fille d'Ernest GUILLEMIN (1828-Avesnes; 1885-Paris), député de la circonscription d'Avesnes et avocat, et de WERY Pauline Léonie (1837-Outre-Furens (Loire)).

Deux filles naissent de cette union :

- 1) Geneviève Marie (23/03/1889 Avesnes, 22/05/1964 Paris.
- 2) Anne Léonie, née le 20/06/1894 Avesnes, décédée le 19/04/1986 à Versailles.

Le pseudonyme G LENOTRE

c'est le nom, sans espace et accent, de son arrière grand-mère Catherine Geneviève Aimée LE NÔTRE, descendante d'André LE NÔTRE, le grand jardinier de Louis XVI. Le "G" est l'initiale de son nom patronymique.

Légion d'Honneur: chevalier le 14/11/1900, officier le 29/04/1921

Lu dans son dossier : Publiciste, Attaché pendant 30 ans au ministère des finances (1876-1906), membre de la commission municipale du vieux Paris, 40 ans de profession littéraire : collabore



au journal «Le temps» depuis 1898, au "Monde Illustré" depuis 1881, à la "Revue des deux mondes" et aux "Lectures pour tous". Écrit 25 volumes d'histoire de 1892 à 1921, membre de la Société des Auteurs Dramatiques, publie deux volumes sur l'Allemagne "Prussiens d'hier et de toujours".

Académie Française: il fut élu le 2 décembre 1932, succédant à René BAZIN.

Décès: il décède le 7 février 1935 à Paris. Il fut inhumé au cimetière de Picpus comme il en avait exprimé le souhait.

L'hommage de A Mabilles de Poncheville dans le journal "La Croix" du 21 juillet 1936, intitulé "G Lenotre et le Hainaut ou l'amour du clocher":

Georges Duhamel, remplaçant G Lenotre sous la coupole, ne manqua pas, lors de l'éloge traditionnel, de parler des rapports de son prédécesseur avec la province. "Où l'historien de la Révolution, qui vécut surtout à Paris, était-il enraciné ? "C'est ce que l'auteur de "Civilisation" ne nous a pas appris. Peut-être faut-il regretter que Georges Duhamel n'ait point lu une page de Lenotre en préface du livre de Mabilles de Poncheville "Le pays de Hainaut". Ce livre était consacré à une région qui était devenue pour Lenotre, et par adoption, sa petite patrie. Peut-être avait-il ses origines au pays de Barrès, mais il était entré par son mariage dans une famille d'Avesnes sur Helpe où il avait l'habitude d'y passer chaque année des vacances partagées entre la pêche à la ligne et de studieuses recherches. C'est ainsi qu'il a célébré Avesnes et ses verts environs dans cette préface. Le portrait d'une vieille cité de chez nous, tracé par un maître historien tel que Lenotre, est une chose séduisante et rare. Car il n'a pas multiplié les essais de ce genre dans son œuvre pourtant abondante.

Si vous n'êtes le prisonnier, dit-il, ni d'une auto-

mobile, ni d'une encombrante moto ; si vous avez la chance de compter parmi les heureux qui voyagent encore à pied, quand, venant de Maubeuge vers Avesnes, vous serez parvenu aux premières maisons de Bas-Lieu, quittez la grand-route et engagez-vous, à droite, dans un sentier qui décline entre deux haies touffues et qui vous conduira dans les pâturages de la verte vallée : le paysage est champêtre et charmant ; les prairies en pente dévalent vers un petit ruisseau qu'on aperçoit à peine sous les saules et les aulnes, Avesnes apparaîtra sous son aspect le plus favorable, avec son tohu-bohu de toits d'ardoises ou de vieilles tuiles, ses maisons de moellons ou de briques que domine de sa masse l'imposante tour de l'église. Pas une cheminée d'usine ; pas une de ces constructions déconcertantes de laid industriel qui gâtent les abords des plus vénérables cités de quelque importance : on n'aperçoit même pas la gare que, pour le parfait plaisir du promeneur, dissimulent quelques complaisants pommiers ; rien que la vieille ville juchée, de fière allure, sur le roc où elle est bâtie et qui se présente telle que l'ont aimée nos bissaïeux, alors que, bastionnée depuis Vauban, commençait au pied même de ses remparts la plus verte et riante campagne.

A l'entrée d'Avesnes est un quartier neuf né, comme partout, du voisinage de la station du chemin de fer ; mais tout de suite, on est dans l'ancienne cité : on n'y pénètre plus par l'une de ces portes de style monumental qui se dressaient jadis aux détours de l'avancée des places fortes : Avesnes est déclassée depuis quelques temps. On y accède tout de go, sans y rencontrer ni poterne, ni pont-levis, ni corps de garde. Pourtant l'ancienne porte n'a pas été démolie : on l'aperçoit, sur la gauche, de profil, avec son fronton triangulaire et sa noble ordonnance : elle est devenue maison particulière et le vieux pont qui y conduisait est transformé en potager.

L'historien soupire, il a le regret également qu'ait disparu le château juché sur le rocher pour dominer Avesnes, château où logèrent successivement Louis XI et Louis XIV, qu'accompagnaient non seulement la reine, mais M^{lle} de la Vallière et M^{me} de Montespan. Nous gravissons derrière Lenotre une grand'rue bordée de logis dont les toits font saillie sur la façade et se rabattent sur le pignon, et nous voici au milieu de la gran-

d'place où il a sa maison. C'est ici qu'aux beaux jours il reçoit Henri Lavedan, féru comme lui des détails de l'histoire révolutionnaire, et membre avant lui de l'académie française ; un matin il le conduisit à l'auberge de la Houlette, théâtre sous le Directoire, des sanglants exploits du "chauffeur" Monneuse ; une autre fois il l'emmène pêcher la carpe aux étangs de Liessies, car tous deux sont des chevaliers de la gaule. M. et M^{me} Lenotre reçoivent ; leur maison est accueillante à J. Chappey, frais émoulu de Normale Supérieure, et aux historiens locaux que sont MM. Maire et Peltriot, sans parler d'un La Gorce, cousin de l'auteur de L'histoire du Second Empire. Ainsi, de juillet à octobre, la charmante petite ville connaît un renouvellement de son activité intellectuelle au contact du maître.

M. Gosselin (on l'appelle le plus souvent ainsi) a sous ses fenêtres un clocher dont le carillon lui joue sans se lasser "Si j'étais Roi", alors, peut-être qu'il songe à Louis XVI, à la fuite de Varennes.

"Elle est là depuis le XI^e siècle, cette église, et c'est un bel âge ; mais par suite des catastrophes variées dont Avesnes a souffert au cours de sa lourde histoire, elle a, à diverses reprises, rajeuni. Telle que nous la voyons, elle n'a plus guère changé depuis le XVI^e siècle et montre maintes parties plus anciennes. Ce qui la caractérise surtout, c'est sa tour, dont la construction remonte à la nuit des temps et que, située au point culminant du pays, on aperçoit de si loin. Elle est carrée, elle est haute, elle est massive, et légère d'aspect pourtant, grâce aux élégants et fins clochetons qui coiffent ses quatre tourelles angulaires dont les encorbellements se dessinent à son sommet, grâce aussi à son dôme d'ardoise que termine un campanile bien proportionné. Telle est la tour, la tour d'Avesnes, merveille, orgueil et palladium de la cité".

Ce cantique, inspiré par l'esprit de clocher en ce qu'il a de plus louable, ne vaut-il pas le carillon de Saint-Nicolas ?

Et Lenotre de décrire un spectacle qu'il a vu fréquemment, la place envahie dès l'aube du vendredi (le samedi c'est le marché de Valenciennes qui l'emporte) par une foule "si turbulente et si dense qu'on y circule à peine parmi les alignements des paysannes apportant de la campagne les œufs, le beurre exquis, les fromages à la

croûte dorée, gloire odorante du pays avesnois". Il parle des grands parasols à couleurs voyantes qui font la joie des aquarellistes, par conséquent la sienne, car l'aquarelle est son violon d'Ingres ; des charlatans et des vendeurs de plaintes ; rien de ce pittoresque hebdomadaire ne lui échappe.

A fortiori, l'histoire d'Avesnes fut-elle résumée par lui avec amour en quelques trois cents lignes qu'il faudrait faire apprendre par cœur aux enfants du Hainaut, ou du moins leur mettre sous les yeux. "Les villes ont une âme, assure Lenoire, une âme faite des traverses et des gloires de leur passé, faite aussi, pour chacun de nous, des impressions joyeuses ou triste que nous y avons ressenties. Avesnes est une ville aimée, de celles auxquelles on demeure fidèle pour peu qu'on y ait vécu". Il conclut enfin par un juste hommage à P.A Bourroux, "dont les dessins, merveilleux de vérité et de pittoresque, témoignent d'une véritable passion d'artiste pour cette contrée du Hai-

naut dont la plupart des artistes se détournent et dont l'attrait est ignoré".

Qu'il me soit permis, en finissant moi-même cet article, de formuler un vœu auquel voudront s'associer, j'en suis persuadé, les nombreux amis et admirateurs que l'écrivain disparu comptait dans le Nord de la France. Un mémorial, un monument tout simple en pierre bleue du pays, placé près de la tour Saint-Nicolas, ne rappellera-t-il pas un jour durablement le souvenir de Lenoire à Avesnes?.

L'association d'histoire locale de Richemont et le cercle généalogique des trois frontières organisent le 4 avril 2017 une exposition sur G. Lenoire au cours de laquelle une plaque commémorative sera inaugurée, en présence de ses descendants. Vous êtes un descendant, vous en connaissez un, vous êtes intéressé, contactez Francis GIRARD (papy.francis@orange.fr).

FAITS DIVERS ET ACCIDENTS

relevés dans le « JOURNAL DE FOURMIES » Suite du N°24

Avesnes. Un malheur dont seuls les pères et mères pourront mesurer l'étendue est venu frapper une brave famille d'ouvriers de la banlieue d'Avesnes.

Mardi dernier, à la sortie de l'école, une douzaine de petits garçons formèrent le projet d'aller jouer dans les pâtures qui bordent la grande Helpe, au dessous des filatures. L'un d'eux, le jeune Marbaix, âgé de 9 ans, plus entreprenant que ses camarades, voulut se baigner. Il descendit dans la rivière qui était très grosse ce jour-là en raison des pluies des jours précédents. Il perdit pied aussitôt et fut entraîné par le courant. En vain, ses camarades lui tendirent-ils une perche, il ne put la saisir et bientôt il disparut à leurs regards.

Ils appelèrent ; on accourut : plusieurs hommes, des gendarmes, et le père de l'enfant interrogèrent en vain la rivière, pendant que les quatre sœurs du petit malheureux pleuraient et se lamentaient sur le bord de l'eau.

Le corps n'a pu être retrouvé ce jour-là, malgré qu'on eut fait lever les vannes du bief du moulin de Saint-Hilaire. On a continué les recherches et nous ne savons encore si elles ont abouti.

L'acte de transcription n°49 du registre d'EC de 1879 nous indique que le 14 juin à 4 heures de l'après midi, Joseph Marbaix, âgé de 8 ans et 8 mois, écolier, né à Vervins, domicilié à Avesnes, fils de Joseph et d'Anastasie Cambier, est décédé en cette commune de Saint Hilaire au lieu dit les Hayelles.

BOUR

Trélon. Jeudi vers midi, le nommé Zéphir Moronval [en réalité Ducarne], résidant à Ohain, s'est noyé dans un étang situé sur Trélon, au dessus de la scierie de marbre, le long de la route d'Ohain à Fourmies.

Il avait bu abondamment toute la matinée au cabaret dit la Carnaille avec un ouvrier des bois à qui il voulut donner un pas de conduite en lui disant qu'il ne dépasserait pas l'étang.

Se rappelant ce propos, le bûcheron revint peu après sur ses pas et vit sur l'eau la casquette et les sabots de Moronval tandis que sur le bord étaient déposés sa pipe, sa bague et son couteau.

Comme il y a, à cet endroit de l'étang, grossi par les pluies, environ trois mètres d'eau, il ne put se porter au secours du noyé. Il fit prévenir les gendarmes de Trélon qui arrivèrent à 2h 1/2, mais ne retrouvèrent le cadavre qu'à 7h 1/2 du soir.

Ce malheureux était marié depuis un an à une nommée Bachelart et n'avait pas d'enfant.

L'acte 94 du registre d'EC de 1879 nous indique que le dix juillet, **Zéphyr Alphonse Ducarne**, âgé de 24 ans, ouvrier, domicilié à Ohain, né à Sémeries, époux de Marie Catherine Bachelart, fils de Florentine Marie Joseph Sophie Ducarne, est décédé à midi à Trélon en l'étang de Béroutaux.

✂

Fourmies. Lundi dernier, vers 8 heures du matin, le nommé Delfosse [en réalité Lafosse], homme de l'équipe à la gare de Fourmies, domicilié à Mondrepuis, faisant la manœuvre d'un wagon, s'est tout à coup trouvé serré entre ce wagon et le quai qui ne sont séparés que par un espace de 15 centimètres ; le marchepied faisant saillie lui laboura les chairs.

Le malheureux, les membres brisés, a été relevé sans connaissance et a expiré quelques heures plus tard.

Ce pauvre jeune homme, âgé de 22 ans et père de deux enfants, n'était que depuis 6 mois au service de la compagnie.

L'acte 41 du registre d'EC de Mondrepuis de 1879 nous indique que le 25 juillet à cinq heures du matin, **Louis Léon Lafosse**, âgé de 23 ans, employé du chemin de fer, domicilié à Mondrepuis, né à Chauny, fils de Léon et d'Irma Rondaux, époux de Marie Hélène Delhaye, est décédé en sa demeure aux Muternes, ainsi que nous nous en sommes assurés en faisant examiner le défunt par un médecin.

✂

Jeumont. Mardi matin, à l'arrivée du train express N°19 à Jeumont, un voyageur venant de

Berlin, et occupant un compartiment du wagon-lit (sleeping-car), a été trouvé mort dans sa cabine.

Ce voyageur qui, d'après un passeport et différentes pièces trouvées sur sa personne, est le sieur **Stanislas Jasinski**, notaire à Varsovie, paraît avoir succombé à une maladie de cœur. C'est là l'opinion que vient du reste confirmer une lettre existant dans le portefeuille du défunt, par laquelle son fils, le docteur Jasinski, le recommande aux soins d'un de ses confrères de Paris.

Le commissaire spécial de police a immédiatement informé la famille de ce décès et a pris toutes les dispositions nécessaires en vue de l'inhumation dudit sieur Jasinski dont il a fait déposer le corps à l'hôtel du XIX^e siècle.

L'acte 85 du registre d'EC de 1879 nous indique que le vingt neuf juillet à neuf heures du matin, **Stanislas Jasinski**, âgé de 56 ans, notaire, né et domicilié à Varsovie, fils de Jacques et de Brzizinska Théophile, époux de feu Micheline Witanowski, est décédé subitement en cette commune, au lieu dit la gare. Déclaration faite par le commissaire spécial de police des chemins de fer et le chef de gare.

✂

Sars Poteries. Un nommé Potin, ouvrier verrier à Sars Poteries, âgé de 50 ans environ, a été cruellement blessé aux reins et à la tête, dimanche soir vers 9 heures, au lieu dit la verte vallée territoire de Bas-Lieu, près d'Avesnes par la voiture du sieur Gillet, cultivateur à Sars Poteries, qui descendait précipitamment la côte.

Renversé sur le pavé, Potin ne reçut aucun secours de Gillet qui s'enfuit au grand trot de son cheval, et, pour dérouter les recherches, il pris au lieu de la route de Solre le Château, la direction de Dourlers, mais il avait été, paraît-il, reconnu par quelques personnes.

M. et Mme Mahieu qui passaient en voiture au moment de l'accident ont donné dans le cabaret de la verte vallée, les soins les plus pressés au malheureux Potin.

Après le pansement des blessures, il fut placé dans la voiture de M. Mahieu et reconduit à son domicile où il mourut lundi matin.

L'acte 20 du registre d'EC de 1879 nous indique

que le six aout à 6h 1/2 du matin, **Potin Israël**, son domicile.
 âgé de 57 ans, charpentier, né à Fontenelle (Aisne), fils d'Israël et de Nathalie Bugin, époux de Labrasse Valentine, est décédé en sa demeure route de Dourlers.

✂

Hautmont. Le 3 aout dernier, vers midi, les nommés Lambert, Auguste et Jules, ouvriers à l'usine de la Providence, étaient allés se baigner dans la Sambre avec Sarain Victor et Massart Hubert.

Ce rivage étant très en pente, ces deux derniers ont glissé et Massart seul a pu retenir la jambe de Lambert Jules et se retirer sain et sauf.

Mais Sarain, qui ne savait pas nager, est tombé au fond de l'eau et ce n'est que trois quarts d'heure après l'accident que des personnes, faisant partie de la société de sauvetage d'Hautmont, ont pu ramener à la surface le corps du malheureux que l'on n'a pu ramener à la vie.

L'acte 92 du registre d'EC de 1879 nous indique que le trois aout à midi, **Pierre Joseph Victor Surain**, âgé de 31 ans, journalier, né à Jemappes (Belgique), domicilié à Hautmont, fils d'André et de Virginie Gerodez, est décédé dans la rivière de la Sambre en amont de l'écluse.

✂

Cousolre. Dimanche dernier vers 7 heures du soir, **Jacquard Gustave**, marbrier à Cousolre, s'est noyé accidentellement dans la Thure, en voulant se baigner.

M. Emile Lançon, pompier, dès qu'il vit Jacquard en danger, n'écoula que son courage et se jeta à l'eau tout habillé ; mais tous ses efforts furent vains et le malheureux marbrier avait cessé de vivre lorsqu'on le repêcha, environ vingt minutes plus tard.

On suppose que la mort a du être instantanée, car Jacquard avait très chaud lorsqu'il se mit à l'eau.

Il n'était âgé que de 28 ans ; il laisse une femme sur le point d'être mère une troisième fois, et deux enfants dans la misère la plus complète.

L'acte 47 du registre d'EC de 1879 nous indique que le 3 aout à 7 heures du soir, Jacquart Gustave, marbrier, 28 ans, fils de Victor et d'Augustine Léonard, époux de Marie Bernard, est décédé en

✂

Fourmies. Un bien triste accident est arrivé lundi dernier, rue des cléments, à Trieux de Villers. Une petite fille de deux ans, nommée Julia Busin, jouait près de la demeure de ses parents, devant laquelle on avait laissé une cuve de lessive, haute de 25 centimètres d'eau.

Une paire de sabots qu'on avait mis à tremper avant nettoyage attirèrent sans doute les regards de l'enfant qui se pencha et tomba dans la cuve, la face en avant, les pieds en l'air.

Un jeune garçon, Alfred Fortez, accouru à l'appel de la pantomime d'une petite muette, qui était présente, essaya d'enlever la petite noyée, mais, soit par faiblesse, soit par frayeur, il n'y put parvenir et il alla chercher le père dans le voisinage.

Lorsque celui-ci arriva, il était déjà trop tard et le malheureux Busin ne put reporter chez lui que le cadavre de la pauvre enfant, qu'il couvrait de ses baisers et de ses larmes.

L'acte 186 du registre d'EC de 1879 nous indique que le premier septembre à cinq heures du soir, **Julia Busin**, âgée de deux ans, fille de Théophile Auguste et de Julie Victoire Martin, est décédée en la demeure de son père rue des Cléments.

La mère de Julia était décédée le six février dernier.

✂

Bavay. La femme Mathilde Jourdain, âgée de 28 ans, a été trouvée, dimanche soir, noyée dans une citerne, à Bavai. M. Joseph Wanty, dont le dévouement est bien connu, n'a pas hésité à descendre dans la citerne pour retirer cette malheureuse femme.

On ne sait s'il y a eu un accident ou un suicide, mais cette mort a vivement impressionné les habitants de Bavai : Mme Jourdain jouissait de l'estime publique.

Le registre d'EC de 1879 nous indique que le 28 septembre 1879, **Mathilde Druez**, âgée de 34 ans, née à Obies, fille de Jean-Baptiste et de Pacifique Lefebvre, épouse de Bernard Jourdain, est décédée en la demeure de la veuve Jourdain, sa belle mère.

✂